

VIDAL DE LA FAMILLE

PO 12

Protecteur cutané

énoxolone

[.Présentations.](#) [Composition.](#) [Indications.](#) [Contre-indications.](#) [Attention.](#) [Grossesse et allaitement.](#) [Mode d'emploi et posologie.](#) [Conseils.](#) [Effets indésirables.](#) [Lexique](#)

COMPOSITION

	p 100 g
Énoxolone	2 g

INDICATIONS

C'est une crème protectrice.
Elle est utilisée dans le [traitement d'appoint](#) des irritations de la peau.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être appliqué sur des lésions infectées.

ATTENTION

Évitez d'appliquer cette crème sur des zones étendues ou sous pansement étanche : risque de passage du médicament dans le sang.
En l'absence d'amélioration après 7 jours de traitement, consultez votre médecin.

GROSSESSE et ALLAITEMENT

L'effet de ce médicament pendant la grossesse ou l'allaitement est mal connu. L'évaluation du risque éventuel lié à son utilisation est individuelle : demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE

Après avoir nettoyé la région à traiter, appliquer la crème en couche mince, en massant légèrement.

Posologie usuelle:

2 à 4 applications par jour.
La durée du traitement ne doit pas dépasser 7 jours sans avis médical.

CONSEILS

Ce médicament peut être en accès libre (ou accès direct) dans certaines pharmacies ; dans ce cas, faites valider votre choix par votre pharmacien. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, consultez rapidement un médecin.

Pensez à vous laver les mains après l'application pour éviter tout contact avec les yeux et les [muqueuses](#).

EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES

[Eczéma](#).

LEXIQUE

Eczéma

Maladie de la peau se manifestant par des boutons et de vives démangeaisons. L'eczéma peut être dû au contact avec une substance allergisante (eczéma de contact) ou être lié à une prédisposition génétique (eczéma atopique).

muqueuses

Tissu (membrane) qui tapisse les cavités et les conduits du corps communiquant avec l'extérieur (tube digestif, appareil respiratoire, voies urinaires, etc.).

traitement d'appoint

Traitement qui complète l'action d'un traitement spécifique, mais ne permet généralement pas d'obtenir la guérison à lui seul.